



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

اللجنة الوطنية

لرقابة الصفقات العمومية

Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice

Nouakchott, le:.....:انواكشوط في:

Numéro:.....:الرقم:

PROCES VERBAL
N° 32/CNCMP/2024
DU 30/04/2024



Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 30/04/2024 à 16h 00min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Ould Elkory CHEINE .

Etaient présents:

- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Enouar Sadatt Yarba, Membre du CP
- Med Abdellahi Khattari, Membre du CP

Etaient absents:

- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Commission de Passation des Marchés Publics de l'Agriculture (CPMP/MA)

1 °/-

Réexamen du projet d'avenant n°1 au marché N°0341/F/022/CPMP/MA/DDFA/2023 relatif à la fourniture de semences de blé au profit de la DDFA portant l'acquisition de 24 tonnes supplémentaires de semences de blé, Réf. Lettre n°1009/CPMP/MA, reçue le 25/05/2024.

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MA approuvant ledit avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)

2 °/-

Réexamen de la demande de remise de pénalités de retard relative au marché n°0163/T/037/CPMP/MHUAT/2023, pour les travaux d'achèvement de construction des bureaux et du logement du Wali du Tagant, **Réf. lettre n°090/CPMP/MET, reçue le 24/04/2024.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir :

- *la notification du marché ;*
- *le PV de pré-réception technique;*
- *la preuve et les détails de l'application des pénalités de retard notamment le nombre des jours de retard et le montant y afférant.*

3 °/-

Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives aux travaux d'achèvement de construction de 5 logements à Bourat/Brakna, **Réf. lettre n° 091/CPMP/MHUAT, reçue le 25/04/2024.**

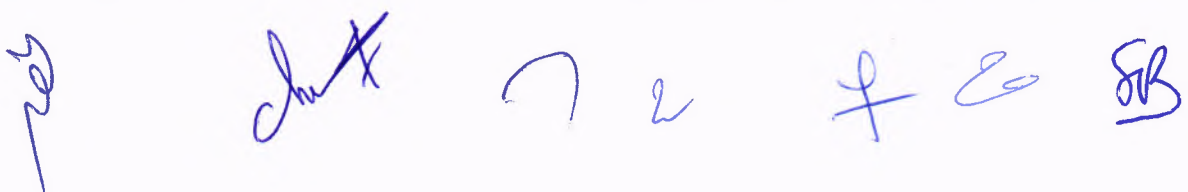
Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit rapport d'évaluation.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transports (CPMP/MET)

4 °/-

Examen du projet d'avenant n°01 au marché n°0395/PI/021/CPMP/MET/2022 pour le contrôle et surveillance des travaux de construction de la route Tidjikja - Kiffa - Sélibaby - Ghabou (lot 5 bis 1 et 5 bis 2), portant modification de la répartition du financement ainsi que le changement de domiciliation,



Réf. lettre N° 011/CPMP/MET, reçue le 24/04/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant ledit projet d'avenant.

5 °/-

Réexamen du projet de marché par entente directe pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de la route Keur Macèn – N'diogo, **Réf. lettre N° 111/CPMP/MET, reçue le 18/04/2024.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir:

- *l'état d'avancement des travaux en mars 2023;*
- *les rapports mensuels du bureau à partir du mois de mars 2023;*
- *copies des journaux de chantier justifiant la traçabilité des interventions des experts ;*
- *l'ordre de service demandant le continuité de la prestation après l'expiration du délai contractuel.*

6 °/-

Examen du PPM 2024 actualisé de l'ARTOR, **Réf. lettre n°00119/CPMP/MET, reçue le 29/04/2024.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant ledit PPM actualisé (2^{ème} actualisation) pour l'année 2024.

7 °/-

Examen de la décision déclarant infructueux le DAO N°02/CPMP/MET/SAM/2024, relatif aux travaux de réhabilitation complète des logements de l'ancienne cité de l'aéroport de Néma, **Réf. lettre n°120/CPMP/MET, reçue le 25/04/2024.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET rendant infructueux ledit dossier.

8 °/-

Examen du projet d'avenant n° 01, relatif au marché n° 0404/PI/011/CMD/MET/2020 pour le contrôle et suivi d'entretien du réseau routier urbain et interurbain, portant prolongation du délai, **Réf. lettre n°0115/CPMP/MET, reçue le 29/04/2024.**



Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ledit dossier afin de fournir :

- *l'état d'avancement du marché des travaux et ces éventuels avenants ;*
- *la situation globale du marché initial de contrôle ;*
- *une note justifiant le projet d'avenant ;*
- *une copie de la convention d'entretien routier entre l'ETER et le MET ;*
- *la preuve que les consultants ont consommé le délai des intervention prévues dans le cadre du marché initial ;*
- *l'ordre de service demandant la continuité de la prestation après l'expiration du délai contractuel du marché de initial.*

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé (CPMP/MS)

9 °/-

Examen du rapport révisé d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la consultation simplifiée portant acquisition de deux véhicules (un véhicule 4x4 Pick up 4 portes et un véhicule léger), au profit de l'Unité de Gestion du Projet MRT-1035, **Réf. Lettre n°84/CPMP/MS, reçue le 24/04/2024.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de proroger la validité des offres.

10 °/-

Examen du projet de marché par entente directe relatif à l'acquisition, l'installation et la mise en service d'un tube pour le scanner de l'Hôpital de l'Amitié, **Réf. lettre n°70/CPMP/MS, reçue le 18/04/2024.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour les motifs suivants:

- *fournir une attestation d'exclusivité d'actualité récente ;*
- *justifier davantage le prix ;*
- *prouver que l'installation et la mise en service ne peuvent être faites que par l'attributaire proposé.*



Commission de Passation des Marchés Publics du Commissariat à la Sécurité Alimentaire
(CPMP/CSA)

1 °/-

Examen du projet de marché par entente directe, pour la fourniture de 2444 tonnes d'aliment de bétail avec EL ITGHANE, Réf. lettre n°50-2024/CPMP/CSA, reçue le 29/04/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet marché.

12 °/-

Examen du projet de marché par entente directe pour la fourniture de 666 tonnes d'aliment de bétail avec GIE SALAMA, Réf. Lettre n°50-2024/CPMP/CSA reçue le 29/04/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet marché.

13 °/-

Examen du projet de marché par entente directe relatif à la fourniture de 2444 tonnes d'aliment de bétail avec GMM, Réf. lettre n°50-2024/CPMP/CSA, reçue le 29/04/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet marché.

14 °/-

Examen du projet de marché par entente directe pour la fourniture de 1332 tonnes d'aliment de bétail avec TIRIS, Réf. Lettre n°50-2024/CPMP/CSA reçue le 29/04/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet marché.

15 °/-

Examen du projet de marché par entente directe pour la fourniture de 666 tonnes d'aliment de bétail avec MOULINS DE L'ATLAS, Réf. Lettre n°50-2024/CPMP/CSA reçue le 29/04/2024.



Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet marché.

16 °/-

Examen du projet de marché par entente directe, pour la fourniture de 2448 tonnes d'aliment de bétail avec GMA, Réf. lettre n°50-2024/CPMP/CSA, reçue le 29/04/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet marché.

17 °/-

Examen du PPM 2024 actualisé de la CSA, Réf. lettre n°151/CPMP/CSA, reçue le 29/04/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit PPM actualisé (7^{ème} actualisation) pour l'année 2024.

18 °/-

Examen du projet de marché par entente directe pour la fourniture de 5000 tonnes de blé avec SMID, Réf. Lettre n°50-2024/CPMP/CSA reçue le 29/04/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet marché.

Commission de Passation des Marchés Publics de MOUDOUN (CPMP/MOUDOUN)

19 °/-

Réexamen de la décision rendant infructueux le DAO relatif à la fourniture de quatre camions citerne pour les communes, Réf. lettre n°013-24/CPMP/MOUDOUN, reçue le 29/04/2024.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de revoir les motifs d'écartement du second moins disant notamment les marchés similaires présenté dans son offre.



Commission des Marchés d'Investissements de la SOMELEC (CMI/SOMELEC).

20 °/-

Examen du projet d'avenant N°03 au marché N°10/CMI/2019 relatif à la conception et montage de la ligne 225kv entre la centrale Nord et KeurPér et postes associés, portant travaux supplémentaires et prolongation du délai, **Réf. Lettre n°970/CMI/SOMELEC, reçue le 23/04/2024.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir :

- *le marché initial;*
- *les PVs d'arrêts de travaux et de réception;*
- *le plan et détails BA modifiant les fondations des pylônes;*
- *le rapport géotechnique justifiant la nécessité de renforcement des fondations des pylônes;*
- *le DQE détaillé pour les travaux objet de l'avenant.*

21 °/-

Examen du PPM 2024 actualisé de la SOMELEC, **Réf lettre n°000734/CPMP/SOMELEC, reçue le 29/04/2024.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SOMELEC approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2024.

CNAM (CNAM)

22 °/-

Examen du projet de marché par entente directe relatif à l'acquisition et la mise en service d'une solution informatique pour l'identification biométrique des assurés de la CNAM, **Réf. lettre n°145/DG/CNAM, reçue le 23/04/2024.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir l'attestation d'exclusivité pour l'attributaire proposé.



CCP/MOUDOUN (CCP/MOUDOUN)

23 %/-

Examen du projet de marché par entente directe relatif au renouvellement de l'assistance en urbanisme à la CCP MOUDOUN, Réf. lettre n°269/24/CCP/MOUDOUN, reçue le 5/04/2024.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de:

- *justifier le coût de la rémunération journalière du consultant ;*
- *fournir un devis détaillant le montant global du contrat ;*
- *fournir le planning d'intervention du consultant.*

Commission de Passation des Marchés Publics , Fonction Publique et Formation Professionnelle (CPMP/MFPT-MEFP)

24 %/-

Réexamen du projet de marché par entente directe pour l'assistance technique, relative à l'extension et l'opérationnalisation du système TEKWINE, Réf. lettre n°40-2024/CPMP/MEFP, reçue le 25/04/2024.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de revoir à la baisse le prix de la prestation.

Chantier Naval de la Mauritanie (CPMP/CNM)

25 %/-

Réexamen du projet de marché passé par entente directe relative à la fourniture de kits composite de livraison locale pour la construction des bateaux DT/46, Réf. Lettre n° 1039/CPMP/CNM, reçue le 30/04/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CNM approuvant ledit projet de marché.

Port Autonome de Nouakchott dit Port de l'Amitie (CPMP/PANPA)

26 %/-

A series of handwritten signatures in blue ink, including a large signature on the left, a signature in the middle, and several smaller initials or signatures on the right.

Examen du PPM 2024 actualisé du PANPA, Réf lettre n° 007/CPMP/PANPA, reçue le 30/04/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/PANPA approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2024.

LE PRESIDENT

Mohamed Ould Elkory CHEINE

Les signataires:

- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Enouar Sadatt Yarba, Membre du CP
- Med Abdellahi Khattari, Membre du CP

